

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°1 Mai 2008



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers amis



Au niveau local mais aussi au niveau national ces premiers mois ont été fortement marqués par les élections Municipales, cette période s'est poursuivie par la mise en place des structures intercommunales comme la Communauté de Communes du Pic Saint Loup (CCPSL) et les syndicats pour la gestion de l'eau potable, de l'eau du bas Rhône, des écoles etc... Aujourd'hui la CCPSL est en ordre de marche notamment dans les domaines de l'environnement et du développement économique, puisque son président et ses vice-présidents ont été nommés. Il en est de même pour les autres syndicats auxquels participe la Commune, les actions concrètes peuvent donc redémarrer. Sur le plan communal, cette période aura été très active et positive, en effet le nouveau Conseil Municipal s'est mis à l'ouvrage avec détermination puisqu'il a fallu mettre en place le Conseil Municipal, toutes les commissions, nommer les délégués, élaborer le budget 2008, le voter et ordonner nos projets 2008.

Un budget ne signifie rien s'il n'est pas mis au service de projets. Le budget 2008 de Guzargues a plusieurs caractéristiques majeures qui tendent toutes vers les mêmes buts : entretenir, embellir et développer notre village, améliorer la qualité de la vie en répondant aux besoins des Guzarguois. Ce budget intègre les priorités et les aspirations des Guzarguois, approuvées d'ailleurs lors des dernières échéances municipales.

Concernant les impôts, conformément à nos engagements de campagne, les trois taux du foncier non bâti, du foncier bâti et de la taxe d'habitation restent inchangés.

Notre programme 2008 de travaux contribuera à maintenir la voirie et les équipements publics au meilleur niveau, en effet nous avons programmé pour cette année la fin de la réfection en enrobé du chemin de la Carrierrasse avec la mise en place d'un trottoir.

Côté sécurité nous programmons en concertation avec Hérault Transport le transfert de l'arrêt de bus de la rue des platanes au croisement de la rue de la Colline et de celle de la Carrierrasse, un nouvel abri bus y sera construit.

Nous avons lancé les premières études sur la rénovation de la cours de la mairie et de la fermeture du préau.

Les travaux de nettoyage du bois communal « le Petit Clos » devraient être entrepris dès cette année.

CSDU : le démarrage des travaux a commencé depuis avril et cela s'entend par vent d'est pour ceux qui restent au village dans la journée, puisque des tirs de mines en surface sont réalisés depuis fin avril.

Côté culture et animation une représentation théâtrale sous la direction de Corinne Blanc (qui a joué dans « Plus belle la vie ») est prévue le 11 juillet à 21h00, le lendemain 12 juillet se déroulera notre traditionnel repas avec orchestre, une paella géante sera proposée aux guzarguois.

Aujourd'hui comme demain, nous continuons à faire avancer Guzargues dans la bonne direction, en améliorant notre cadre de vie et en renforçant la convivialité.

**Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues
Vice-président de la Communauté de Communes du Pic Saint Loup**

Le nouveau conseil Municipal a été installé le 14 mars 2008

La Guzarguoise est éditée par la municipalité de Guzargues 0467596157 mairie.guzargues@wanadoo.fr <http://www.guzargues.com>
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Conseil Municipal
Coordinatrice :
Frédérique Jouannaud

Sous la présidence du plus ancien conseillé municipal fraîchement élu, Claude Vergé, la séance d'investiture du nouveau Conseil Municipal a été ouverte, les conseillers, le Maire Pierre Antoine et ses 3 adjoints, Jean Paul Oliva (urbanisme), Claude Michel (finances et environnement) et Christophe Ollié (travaux) ont été élus à l'unanimité.

De gauche à droite, l'équipe municipale : Jean Marc Sancy, Patricia Vidal, Thierry Malchirant, Frédérique Jouannaud, Claude Vergé, Claude Michel, Pierre Antoine, Jean Paul Oliva, Christophe Ollié, Ghislaine Guillaumon, Dominique Vieira.





Travaux



Des lampadaires pour notre sécurité et pour l'embellissement de notre village, deux lampadaires chemin de la Carrierrasse et un près du cimetière on été installés.

La deuxième partie de la rue de la Carrierrasse fera elle aussi l'objet d'une rénovation complète et pérenne avec sa mise en **enrobé** et la réalisation d'un **trottoir** (symbolisé en rouge).

Pour la sécurité de nos enfants et des guzarguois en général, le **futur abri bus** (symbolisé en rouge) devrait prendre sa place près de la croix au croisement du chemin de la colline et rue de la Carrierrasse.

Démarrage des travaux prévu en Octobre 2008.



Des plantations chemin des Jardins Communaux, 200 plantes méditerranéennes ont été plantées le long du chemin des jardins communaux pour embellir et plus tard nous faire de l'ombre...

Entretien village



Comme vous l'avez remarqué, **le nettoyage et les tailles de printemps sont en cours**

Tout le village, les rues et les végétaux seront passés au peigne fin par notre entreprise spécialisée.

C'est le CAT de Castelnau le Lez (Centre d'Aide par le Travail) avec qui nous avons un contrat qui est en charge de ces travaux. Le périmètre du contrat a été revu afin de couvrir tous nos besoins en entretien village.



La propreté de notre village est l'affaire de tous ; en effet pour des raisons d'hygiène de sécurité et d'esthétique merci ne pas jeter vos cartons, bouteilles, ordures au pied des conteneurs prévus à cet effet près de la Mairie. Faites l'effort de les mettre **dans les conteneurs**. Merci pour votre compréhension et coopération.

Carte d'accès aux déchetteries

Rappelons que l'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers et soumis à la présentation d'une carte d'accès. Toutes les personnes résidant dans une des dix-sept communes membres de la Communauté de Communes du Pic Saint Loup peuvent obtenir cette carte gratuitement après s'être préalablement inscrites à la mairie de leur lieu de résidence.



La propreté de notre village est l'affaire de tous.

Les déchetteries de Saint Mathieu ou de Saint Vincent sont toutes proches.

Si vous faites des travaux indiquez-le à votre artisan. Ici le vent sème partout les sacs de ciment, les plastiques etc...

CSDU

Le conseil Municipal a reçu les représentants de l'agglo le 1er avril afin de faire un point sur l'état d'avancement des travaux. Les travaux de la première tranche ferme pour la réalisation de la plate-forme technique et des deux alvéoles de stockage vont s'étaler du 21 avril à la fin juin 2008.

Un à deux tirs de mines pratiquement journaliers entre 12h00 et 13h00 ou vers 17h00 seront réalisés durant cette période. Ces tirs de mines sont bien moins puissants que ceux réalisés par la Carrière GSM mais sont plus bruyants car réalisés en surface. Deux témoins de vibrations sont installés au mas de Figaret et en bas du lotissement le Clos des Pins.

Le démarrage de l'exploitation pilote est prévu pour septembre 2008 avec une période de tests jusqu'à la mise en service opérationnelle en avril 2009.

Carrière GSM

Indicateurs de poussières de février 2008 par Air Languedoc Roussillon :

La moyenne a été de 25 mg/m²/jour s'étalant de 13 mg/m²/jour à 47 mg/m²/jour sur l'ensemble des 10 capteurs.

Les niveaux de référence sont les suivants :

>350 mg/m²/jour : peut avoir une gêne importante

>1000 mg/m²/jour : empoussièvement exceptionnel

Tous les détails sont en mairie ou sur le site Internet.

Cérémonie du 8 mai

Dépôt de gerbe et recueillement devant le monument aux morts. Pierre Antoine a lu le message de Jean Marie Bockel secrétaire d'État à la défense chargé des anciens combattants. Une messe a précédé la cérémonie et les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



État civil



Mariage :

Tous nos vœux de bonheur à Véronique Laffont et Jean Luc Verdelhan qui se sont mariés en mairie de Guzargues ce 10 mai 2008.

Décès :

Nous avons à déplorer le décès de Monsieur André Pouzancré ancien maire de Guzargues le 29 février 2008.

Nous présentons nos condoléances à la famille et aux amis, Qu'ils soient assurés de notre sympathie.

L'école Assas-Guzargues

INSCRIPTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE D'ASSAS-GUZARGUES ANNEE SCOLAIRE 2008 / 2009

Afin de prévoir la répartition des classes à l'école élémentaire d'Assas-Guzargues, les inscriptions pour les élèves scolarisés en C.P. en septembre 2008, se dérouleront :

- samedi 17 mai 2008 : de 8h15 à 9h
- lundi 19 mai 2008 : toute la journée
- samedi 24 mai 2008 : de 8h15 à 9h
- lundi 26 mai 2008 : toute la journée
- lundi 2 juin 2008 : toute la journée
- samedi 7 juin 2008 : de 8h15 à 9h
- lundi 9 juin 2008 : toute la journée

Vous devez au préalable, passer en Mairie : pour une demande d'inscription:

- Avec un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé

Ramassage scolaire des petits de maternelle

Une accompagnatrice est chargée dans le bus de la surveillance des petits de maternelle. Afin que tout se passe bien, pour le bien être des enfants, des parents et des enseignants, nous vous proposons de mettre en place ces quelques règles :

- Indiquer à l'école le nom et la qualité de la personne qui viendra récupérer l'enfant, en cas de changement, l'enfant devra le signaler à l'école et à l'accompagnatrice à l'aide d'un mot des parents (imprimé disponible en mairie). Si pour une raison quelconque l'enfant ne peut être pris en charge, celui-ci sera remis à la gendarmerie de Clapiers.

Cantine scolaire

Tous les menus sont disponibles en mairie ou sur le site Internet

Site Internet <http://www.guzargues.com>

Pour vous diffuser la *Guzarguoise*, vous fournir les dernières informations, vous avertir des messages d'alertes de la préfecture, nous souhaiterions nous servir de l'efficacité et de la rapidité d'Internet.

Pour cela il est nécessaire que vous nous communiquiez vos adresses email, envoyez nous un email à mairie.guzargues@wanadoo.fr, un fax au 04.67.59.54.70 ou un courrier.

Prévention des incendies de forêts

La Direction départementale de l'agriculture et de la forêt a mandaté un expert de l'ONF pour vérifier le débroussaillage sur la commune de Guzargues. Chaque propriétaire doit appliquer l'arrêté préfectoral n°2005.01.9539 du 7 mars 2005 qui stipule en particulier l'obligation de débroussailler 50m autour des habitations, 10 m de chaque côté des voies d'accès privées, 5 m entre feillages, 3 m entre construction et végétation... Certains propriétaires ont été verbalisés (sans amende) pour se mettre en conformité. N'hésitez pas à demander des explications sur ce dernier point à la DDAF tel 0467342863. Concernant le débroussaillage, des informations sont consultables en mairie ou sur :

www.debroussaillement.com ou www.hérault.pref.gouv.fr/34

Fête de Guzargues

La traditionnelle fête de village se déroulera les 11 et 12 juillet.

Une représentation théâtrale « InfaNTalistK » en exclusivité à Guzargues est prévue sous la direction de Corinne Blanc (qui a joué dans « Plus belle la vie ») le 11 juillet à 21h30.

Le lendemain 12 juillet se déroulera notre traditionnelle soirée avec repas dansant sous l'animation de Willy, une paella géante sera proposée aux guzarguois.

Nous vous remercions de nous retourner le bulletin d'inscription joint le vendredi 4 juillet au plus tard.

Dossier : La communauté de Communes du Pic Saint Loup, c'est quoi ?

La Communauté de Communes du Pic Saint Loup a été créée le 07 novembre 2002 et se compose de 17 communes, les 35000 St Louviens sont représentés par 54 conseillers titulaires et autant de suppléants.

Elle fonctionne comme un Conseil Municipal avec :

- Un Président élu par les Conseillers communautaires : Alain Poulet
- Un Bureau composé de vice-présidents issus de chaque commune, Pierre Antoine est vice président délégué aux nouvelles technologies de l'information.
- Des Commissions : Finances, Aménagement du territoire, logement et environnement, NTIC, Personnel et actions sociales, Artisanat, Tourisme, Agriculture et développement rural, Relations avec les organismes sociaux, Développement Economique, Petite enfance et jeunesse, Culture et Patrimoine, Sport loisirs et événementiel.

Ses compétences sont les suivantes :

- 1) Aménagement de l'espace communautaire Schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur
- 2) Développement économique Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire
- 3) Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire :
- 4) Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux
- 5) Politique du logement Actions en faveur du logement locatif
- 6) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- 7) Action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées
- 8) Transport des personnes à mobilité réduite et aides au transport des enfants pour sorties pédagogiques et accès aux équipements sportifs
- 9) Actions d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance
- 10) Soutien technique ou financier aux manifestations sportives, culturelles, de loisir ou de tourisme

- 11) Animations sportives et de loisirs
- 12) Gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal
- 13) Gestion de la chambre funéraire intercommunale
- 14) Crédit et gestion des deux aires d'accueil des gens du voyage prévues au schéma départemental : St Gély du Fesc pour 10 places et St Mathieu de Tréviers pour 16 places.
- 15) Habilitation statutaire : Dans la limite de ses compétences, la Communauté de communes pourra exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes membres ou non membres, ainsi que pour le compte d'autres établissements publics de coopération intercommunale, toutes missions ou gestion de services. Cette intervention donnera lieu à une facturation spécifique dans des conditions définies par convention

<http://www.cc-picsaintloup.fr/>



Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendu des conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site internet

Conseil du Mardi 25 Mars 2008

Nomination des délégués aux divers organismes intercommunaux
Nomination des délégués aux commissions
Création de la Commission de Publication
SITIVS : distribution de l'eau du Bas Rhône
Détermination de la date de la fête
Mise en service du hot spot wifi
Questions diverses.

Conseil du Jeudi 10 Avril 2008

Approbation du compte rendu du 25 Mars 2008,
Vote du budget 2008 M14 (communal)
Vote du budget 2008 M 49 (assainissement)
Vote du budget 2008 CCAS
Vote des taux d'imposition
Indemnités des élus
Commission appel d'offre
Questions diverses

Syndicat	CCPSL	SIVOM	SITIVS	SIGC Garrigue Campagne	SIVU Bénovie Mossion	SIVU groupe scolaire	Charte du Salaison	Collège F.M.
Domaine	Intercommunalité : Développement économique	Ancienne structure avant la CCPSL	Eau du Bas Rhône	Eau potable	Syndicat d'Electrification	Ecoles maternelle et Primaire	Prêt de matériel, divers	Collège de Clapiers
Nb de Représentants	2	2	3	2	2	6	2	2
Nb de suppléants	2							
Pierre ANTOINE	X	X	X	X	X			
Gisele GOGUET						X		X
Frédérique JOUANNAUD						X		
Thierry MALCHIRANT				X		X		
Claude MICHEL	X suppléant	X						
Jean Paul OLIVA	X		X					
Christophe OLLIE	X suppléant					X		
Jean Marc SANCEY						X		
Claude VERGE			X		X		X	
Patricia VIDAL						X		X
Dominique VIEIRA							X	

Comment se servir du Hot spot wifi de la Mairie

HOT SPOT WIFI : Mode opératoire

Vous connectez pas à pas :

Installez-vous confortablement dans la zone de couverture Orange wifi Access autour de la mairie, allumez votre ordinateur et activez votre équipement Wi-Fi.

Lancez votre navigateur Internet et patientez jusqu'à l'affichage automatique de la page d'accueil du service Orange wifi Access. Vous devez maintenant saisir votre identifiant et votre mot de passe sur la page d'accueil du service.

- Si vous avez acheté un pass Orange wifi access, l'identifiant et le mot de passe figurent sous la surface à gratter du pass.
- Si vous bénéficiez d'une offre Wi-Fi avec votre abonnement Orange, votre numéro de mobile vous sert comme identifiant et vous obtenez votre mot de passe à 4 chiffres en composant le #123# depuis votre mobile Orange.
- Si vous payez en ligne par CB l'identifiant et le mot de passe vous sont envoyés.

Une petite fenêtre de suivi de connexion s'ouvre indiquant le décompte de votre temps de connexion.

Vous êtes en ligne, bonne navigation !

Le secrétariat de mairie au mois d'aout

Le secrétariat de mairie sera fermé du 11 au 29 aout 2008, une permanence sera assurée de 17h30 à 18h30 les mardi et jeudi. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.